

FORMATION AU... CACES® R372M ENGIN DE CHANTIER

► LES OBJECTIFS

Un CACES® n'est ni un diplôme ni un titre de qualification professionnelle. Passer un CACES® n'est pas une obligation mais une recommandation¹. A l'issue de la formation, le candidat doit être à même de conduire en sécurité les engins de chantier de la ou des catégories validées après réussite aux tests. La réussite aux tests d'évaluation théorique et pratique permet de satisfaire à l'obligation de « contrôle des connaissances et savoir-faire », qui est l'un des trois points à valider pour obtenir une autorisation de conduite par l'employeur. Mais le CACES® ne remplace pas cette dernière.

► PRINCIPAUX LIEUX D'EXERCICE

- Chantiers du bâtiment et des travaux publics
- Carrières
- Services techniques des municipalités
- Direction départementale de l'équipement

► CONTENU / COMPÉTENCES VISÉES

Le CACES® R372m se répartit en 10 catégories : les 9 premières concernent la conduite des engins de chantier. La catégorie 10 est dédiée à la conduite des porte-engins. La formation sanctionne la vérification des connaissances suivantes :

- Connaissances de base du code de la route ;
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier ;
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier ;
- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin ;
- Règles de conduite ;
- Conduite d'engins télécommandés (option)

► POUR QUELS MÉTIERS ?

Conducteur d'engins de chantier, avec une spécialité par catégorie :

- Cat. 1 : tracteurs et petits engins de chantier mobiles
- Cat. 2 : engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel
- Cat. 3 : engins d'extraction à déplacement alternatif
- Cat. 4 : engins de chargement à placement alternatif
- Cat. 5 : engins de finition à déplacement lent
- Cat. 6 : niveleuse
- Cat. 7 : compacteur
- Cat. 8 : engins de transport ou d'extraction-transport
- Cat. 9 : engin de manutention (chariot élévateur)
- Cat. 10 : conduite de chariots hors production

Les catégories 1, 2, 4, 9 et 10 s'appliquent plutôt au secteur du bâtiment, alors que les catégories 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 relèvent plutôt des travaux publics. Les catégories 2 et 4 sont polyvalentes.

Le conducteur d'engins de chantier travaille sous la responsabilité d'un chef de chantier.

Qualités requises : avoir une bonne résistance physique, être capable de travailler en extérieur toute l'année, bien se repérer dans l'espace et être bien latéralisé (gauche/droite), être précis et minutieux, avoir du sang-froid et des réflexes, ne pas avoir de

► TENDANCES DE L'EMPLOI

Caractéristiques

- Les régions Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire, Île-de-France et PACA emploient à elles seules 1/3 des conducteurs d'engins, avec respectivement 12 %, 8,7 %, 7,2 % et 7,1 % des effectifs nationaux.
- Les débutants sont principalement embauchés en intérim sur des engins de catégorie 1.
- Les spécialités les plus recherchées sont les niveleurs (cat. 6) et les finisseurs (cat. 5). Mieux rémunérés que les autres conducteurs d'engins, ils sont aussi moins nombreux. Attention, une solide expérience professionnelle est nécessaire pour conduire ces engins aux commandes très sensibles et qui coûtent extrêmement cher.
- L'âge moyen est l'un des plus élevés du secteur (40 ans) :
 - les plus de 45 ans représentent 42,2 % en Île-de-France ;
 - les moins de 25 ans seulement 5,1 % (9,5 % en moyenne dans la région, tous métiers du BTP confondus).

Situation dans le BTP en 2015

- Le premier semestre 2015 se caractérise par la poursuite de la baisse d'activité, la chute de l'emploi et une légère augmentation des défaillances d'entreprises par rapport à 2014 :
 - - 5,8 % de mises en chantier sur le marché du logement
 - diminution de 3,8 % des effectifs salariés
 - progression de 2,4 % des défaillances d'entreprises
- Sur cette période, les dépenses consacrées aux travaux publics baissent de 10 à 15 %
- Par ailleurs, la suppression de l'écotaxe ralentit le financement des travaux d'infrastructures

Zoom sur l'Île-de-France

- Répartition des effectifs : 82,8 % des ouvriers travaillent dans le bâtiment, contre 17,2 % dans les travaux publics.
- Une très forte proportion d'offres d'emploi en intérim : Pôle emploi recense 65 offres d'emploi sur le mois d'octobre 2015, dont 57 en intérim et 8 en CDI.
- Chantiers du Grand Paris : construction de nouvelles lignes de métro d'ici 2030
- Chantiers du bâtiment
- Le nombre de conducteurs d'engins est stable depuis 2012

Perspectives

- La situation devrait s'améliorer en 2016 : le dynamisme du crédit immobilier devrait conduire à une hausse des permis de construire et mises en chantier.
- Malgré le recul actuel des commandes et des dépenses et la baisse des effectifs de conducteurs d'engins (- 1,8 % en 2014), le métier continue à recruter, non seulement pour remplacer les départs en retraite, mais aussi pour pallier les travaux de voirie urgents et répondre aux besoins en main-d'œuvre sur les chantiers du Grand Paris.

comportement agressif. Le conducteur d'engins peut travailler les jours fériés, le week-end ou la nuit. Le permis B est recommandé, les permis C et CE sont des atouts.

► COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis : être apte à la visite médicale, savoir lire et écrire le français, maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

Sélection : tests, dossier ou entretien.

► QUELLE VALIDATION ?

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) R372 modifié engins de chantier, habilitation coordonnée par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Il doit être renouvelé tous les 10 ans.

Formation inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) : non

Modalités d'obtention du diplôme : examen final

Taux de réussite national 2014 : 97,5 % (soit 138 896 CACES® R372 délivrés). Les catégories 1, 2, 4 et 9 représentent 80 % des CACES® R372 délivrés.

Organisation de l'examen :

Le certificat se déroule en deux parties :

- visite médicale d'aptitude
- test d'évaluation théorique et pratique réalisé à partir du référentiel de connaissances et des fiches d'évaluation des connaissances élaborés par l'INRS².

L'évaluation est réalisée par des personnes physiques compétentes appelées testeurs. La liste des organismes testeurs certifiés CACES® est publiée sur le site de l'INRS. Ils sont accrédités par le Comité français d'accréditation (COFRAC) et conventionnés par la CNAMTS.

► COMMENT EST ORGANISÉE LA FORMATION ?

Modalités pédagogiques possibles : en cours du jour

Début de formation : tout au long de l'année

Entrées décalées possibles : non

► QUELS SONT LES COÛTS ET LES DURÉES ?³

Durée réglementaire : aucune durée réglementaire n'est fixée.

Réduction de parcours possible : oui, en fonction des aptitudes des candidats.

Durée moyenne proposée par les organismes de formation : Théorique : 138 h / Stage : 0 h

La plupart des organismes de formation proposent une durée de 140 h pour les catégories 1 2 4 9.

Coût pédagogique moyen en 2015 : 3 638 € HT, soit 26,3 €/h HT.

► OÙ SE FORMER ?⁴

La base de données du Fongecif Île-de-France référence 13 organismes de formation qui proposent cette formation en formation continue pour adultes.

Vous voulez connaître les coordonnées des organismes de formation ?

Consultez Netformation, la base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France !

► ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE POSSIBLE

Chef d'équipe, chef de chantier, formateur, testeur

► CERTIFICATIONS PROCHES

- Titre professionnel conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse
- Titre professionnel conducteur de niveleuse

► QUE SONT DEVENUS LES BÉNÉFICIAIRES DE CIF ?⁵

Obtention du diplôme : 100 % des bénéficiaires ayant un examen à passer ont obtenu leur CACES.

Satisfaction des stagiaires : 83 % des stagiaires sont satisfaits de leur organisme de formation.

Insertion professionnelle et lien formation/emploi : 84 % des personnes sont en emploi, le plus souvent en CDI (78 %) ; 15 % des anciens stagiaires sont intérimaires (contre 3,5 % en moyenne).

Evolution professionnelle : Peu de titulaires du CACES R372 sont parvenus à quitter leur entreprise (27 %) ou à changer de métier (32 %). Parmi les personnes en emploi, 3 personnes sur 10 exercent le métier visé par la formation.

⚠ AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

► **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail, ...).

► **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

► ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

Fiche métier Pôle emploi (ROME) : [F1302](#)

Site www.lesmetiers.net

[Les liens utiles du Fongecif Ile-de-France](#) (rubrique 260 – Bâtiment Travaux Publics (BTP), génie civil).

[L'Observatoire des métiers du BTP](#)

[Netformation](#) (base de données sur l'offre de formation du Fongecif Ile-de-France)

A L'ESPACE PROJET :

[Les ouvrages](#) (rubrique 260 – Bâtiment Travaux Publics (BTP), génie civil)

[La fiche métier du CIDJ n° 2.871](#)

[Le Guide des ressources emploi](#) : fiche BTP / Génie civil / Terrassement / VRD

[L'Explorateur des métiers](#)

1. L'article R.233.13.19 du Code du Travail prescrit que « la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. En outre, la conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise ».
2. L'INRS est l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il a pour mission de travailler sur la prévention en santé et sécurité au travail et propose notamment des outils et des services aux entreprises et aux salariés relevant du régime général de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie).
3. Sur la base des organismes ayant fait l'objet d'au moins 5 financements en 2014 pour les catégories 1 2 4 9.
4. Données issues de Netformation, base de données du Fongecif Île-de-France (10/2015).
5. Données issues d'une enquête réalisée en 2014 pour le Fongecif Île-de-France auprès de salariés étant sortis en 2012 d'une formation CACES R372M engins de chantier.

Sources du document :

- **Partie formation** : Journal Officiel / CNAMTS / INRS / MIP Bourgogne

- **Partie emploi** : Observatoire des métiers du BTP / Fédération Française du Bâtiment / FNTP / Guide des ressources emploi (Teamaël) / Pôle emploi